

# Plan d'actions 2025

du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers  
et Assimilés 2025-2030

de



Accompagné par le 

 Cofinancé par  
l'Union européenne

 RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE

## Table des matières

Fiches actions 2025 .....	3
a)    AXE 1 - Être exemplaire en matière de prévention des déchets .....	3
b)    AXE 2 – Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets.....	9
c)    AXE 3 – Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets .....	11
d)    AXE 4 – Lutter contre le gaspillage alimentaire .....	13
e)    AXE 5 – Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets.....	15
f)    AXE 6 – Augmenter la durée de vie des produits .....	32
g)    AXE 7 – Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable.....	36

# Fiches actions 2025

## a) AXE 1 - Être exemplaire en matière de prévention des déchets

AXE 1 Être exemplaire en matière de prévention des déchets				
<b>Fiche action</b>	1.2 Sensibiliser les acteurs des administrations publiques à la prévention des déchets			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
2. Communiquer sur les coûts des déchets en valorisant la matrice ComptaCoût				
<b>Public cible</b> Services et élus de l'Intercommunalité	<b>Pilotage</b> Service environnement	<b>Indicateurs</b> <input checked="" type="checkbox"/> Documents de la matrice <input checked="" type="checkbox"/> Supports de communication <input checked="" type="checkbox"/> Nombre d'élus sensibilisés (feuille d'émargement) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre de communes rencontrées <input checked="" type="checkbox"/> Bilan de ces rencontres		
<b>Objectifs</b> <b>Objectifs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présenter aux élus l'ensemble des coûts du service déchets</li> <li>Comparer les coûts de notre collectivité avec des collectivités de même typologie</li> <li>Grâce à l'analyse des coûts, dégager des pistes d'optimisation du service.</li> <li>Mettre en évidence les aides perçues des éco-organismes</li> <li>Sensibiliser à l'intérêt de la prévention des déchets et informer les communes de l'accompagnement possible proposé par le Pays du Mans et la CdC</li> </ul> <b>Objectifs quantitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontrer à minima 4 communes de la CdC pour leur présenter l'accompagnement possible par le Pays du Mans et la CdC pour permettre la mise en place de démarches d'éco-exemplarité</li> </ul>		<b>Temporalité</b> Tous les ans, en juin avec la présentation du rapport annuel sur les déchets		
		<b>Partenaires</b> Bureau d'études AJBD		
		<b>Public cible complémentaire</b> Les habitants du territoire qui ont accès au rapport annuel		
<b>Déroulé de l'action</b> <b>Compléter et analyser la matrice ComptaCoût</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Compléter la matrice des coûts de l'année n-1 tous les ans avant juin</li> <li>Analyser les résultats par service</li> <li>Comparer les coûts avec d'autres collectivités de même typologie.</li> <li>Dégager des pistes d'amélioration ou d'optimisation afin de réduire les coûts</li> </ul>				

**Communiquer sur les résultats de la matrice et sensibiliser à l'éco-exemplarité****Après des élus**

- En commission environnement :
- Faire intervenir en commission « gestion des déchets » le bureau d'études désigné par l'ADEME afin de présenter aux élus les coûts du service déchets ;
- Solliciter la chargée de mission économie circulaire pour présenter aux élus une slide d'actions éco-exemplaires ou de thématiques qui peuvent être accompagnées par le Pays du Mans et la CdC en vue de la mise en place de démarches au sein de la commune. Proposer une rencontre au sein de chaque commune avec cette dernière pour faire un état des lieux et déterminer les axes de travail potentiels par les communes pour s'améliorer.
- En conseil communautaire : présenter la matrice à l'occasion de la validation du rapport annuel sur la qualité du service d'élimination des déchets et rappeler/présenter le programme d'actions du PLPDMA de la CdC

**Auprès des usagers du service public de gestion des déchets**

- Intégrer la matrice dans le rapport annuel des déchets afin de communiquer les résultats aux habitants

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans Chargé de mission du Bureau d'études AJBD	Aucun	Aucun

AXE 1 Être exemplaire en matière de prévention des déchets				
<b>Fiche action</b>	1.4 Renforcer et systématiser la prise en compte de la prévention des déchets dans les politiques d'achats publics			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
5. Favoriser les achats de seconde main et matériaux de réemploi				
<b>Public cible</b> Communauté de Communes	<b>Pilotage</b> Secrétariat général de la CdC	<b>Indicateurs</b> <input checked="" type="checkbox"/> Supports de communication internes relatifs à ces achats et à la nouvelle procédure (diaporama et/ou mail de sensibilisation, nouveau bon de commandes...) <input checked="" type="checkbox"/> Outil de suivi avec résultats quantitatifs		
<b>Objectifs</b>  <b>Objectifs qualitatifs :</b> • Mettre en place une procédure - suite à la note méthodologique existante au sein de la CdC - pour tendre vers une politique d'achats responsables conforme à la loi AGEC : 20 à 40% des catégories de biens définies par la loi AGEC doivent être issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées - selon des proportions fixées par type de produits. • Sensibiliser les différents services de la CdC au respect de cette procédure  <b>Objectifs quantitatifs :</b> • Mettre en place un outil de suivi des achats pour faire un état des lieux chiffré des achats réalisés au regard des objectifs de la loi AGEC	<b>Temporalité</b> Tout au long de l'année  <b>Partenaires</b> RESECO, acteurs de l'ESS	<b>Public cible complémentaire</b>		
<b>Déroulé de l'action</b>				
<b>Actions réalisées en amont et déjà menées</b> • Réalisation d'un état des lieux des achats concernés par l'article 58 de la loi AGEC et identification des produits concernés et achetés au sein de la CdC : toners, papier, mobilier, matériel informatique, etc. • Réalisation d'un sourcing de fournisseurs par le secrétariat général et création de nouveaux comptes.				
<b>Formaliser une nouvelle procédure d'achats</b> • Transformer la note méthodologique existante au sein de la Communauté de Communes par une procédure écrite permettant de favoriser l'achat de produits avec matières recyclées et/ou issus du réemploi ou de la réutilisation et de priviléier				

le plus possible ces achats auprès de fournisseurs locaux pour que le transport ait un faible impact environnemental.

- Veiller à la bonne mise en oeuvre de cette nouvelle procédure par le secrétariat général en :
- Centralisant toutes les demandes d'achat avec vérification avant mise à la signature ;
- Aidant le service acheteur à trouver des produits correspondant ou des nouveaux fournisseurs en cas de difficulté

**Sensibiliser les différents services à l'achat responsable et au respect de cette nouvelle procédure**

- Organiser une réunion thématique sur ce sujet et présenter le nouveau bon de commandes modifié pour inciter chaque acheteur à respecter cette obligation.

**Réaliser un suivi et communiquer sur les résultats**

- Mettre en place un outil de suivi de ces achats en vue de mesurer la politique menée au regard des objectifs de la loi
- Valoriser cette nouvelle politique et communiquer en interne sur les résultats de celle-ci.

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Services acheteurs		

AXE 1 Être exemplaire en matière de prévention des déchets				
<b>Fiche action</b>	1.4 Renforcer et systématiser la prise en compte de la prévention des déchets dans les politiques d'achats publics			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
6. Donner une seconde vie aux biens de la collectivité en utilisant des sites tels que Webenchères plutôt que de jeter des biens pouvant être réutilisés ou favoriser le don à des acteurs de l'économie circulaire dont la matière première est constituée de biens destinés à la déchèterie en vue d'un réemploi (consulter Pays du Mans pour exutoire )				
<b>Public cible</b> Communauté de Communes	<b>Pilotage</b> Secrétariat général	<b>Indicateurs</b> <input checked="" type="checkbox"/> Liste des matériels réutilisés par d'autres services au sein de la CdC <input checked="" type="checkbox"/> Nombre, type et montant des biens vendus sur le site Webenchères <input checked="" type="checkbox"/> Supports de communication <input checked="" type="checkbox"/> Nombre d'agents sensibilisés par atelier		
<b>Objectifs</b>  <b>Objectifs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolonger la durée de vie des objets</li> <li>• Favoriser la circularité des objets au sein des services de la CdC et entre la CdC et ses communes</li> <li>• Sensibiliser les services de la CdC à une démarche de sobriété des achats en lien avec la politique d'achat responsable et la démarche d'allongement de la durée de vie des produits</li> <li>• Sensibiliser les communes à la mise en place de démarches similaires</li> </ul>	<b>Temporalité</b>  Tout au long de l'année			
	<b>Partenaires</b>  Acteurs locaux Agorastore			
	<b>Public cible complémentaire</b>  Communes			
<b>Déroulé de l'action</b>				
<b>Faire perdurer la procédure de gestion des biens réformés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réceptionner les biens qui ne sont plus utilisés par les différents services communautaires.</li> <li>• Les stocker dans les bâtiments des services techniques communautaires.</li> <li>• Trier annuellement ces biens pour les recenser et les prendre en photo</li> <li>• Proposer ces biens en premier lieu à d'autres services de la CdC</li> </ul>				

- Si aucun service n'est demandeur, proposer ces biens ensuite aux mairies en ayant au préalable fixer un prix de revente.
- Mettre les biens restants en ligne sur le site Webenchères.

**Sensibiliser les services communautaires à cette démarche en vue d'amorcer des pratiques de consommation plus sobres**

- Informer les agents des services communautaires des résultats de la démarche en indiquant par exemple le nombre de biens réutilisés et ou vendus
- Proposer un temps de sensibilisation/atelier participatif aux agents de la CdC sur la sobriété des achats/la prévention des déchets/le réemploi/... avec l'aide du Pays du Mans par exemple

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Agents internes de la CdC Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans Animatrice de la prévention du Pays du Mans		

b) AXE 2 – Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

AXE 2 Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets				
Fiche action	2.1 Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchet			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en oeuvre</b>				
3. Créer une rubrique dédiée à la prévention des déchets, à l'économie circulaire et à la production et consommation durable sur le site internet de la collectivité				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Toutes cibles	Pays du Mans - Services économie circulaire et communication Service Communication (Service Environnement)	<input type="checkbox"/> Lien de la page internet créée <input type="checkbox"/> Copie des supports de communication créés pour faire connaître cette nouvelle page <input type="checkbox"/> Nombre de visiteurs de la page <input type="checkbox"/> Nombre d'animations dispensées par l'animateur de la prévention par CdC		
Objectifs	<b>Temporalité</b>  2025			
<b>Objectifs qualitatifs :</b> • Sensibiliser aux thématiques de la la prévention des déchets et de l'économie circulaire sur le site internet la CdC • Donner des clés de compréhension aux citoyens, professionnels, associations, collectivités, etc pour favoriser les changements de comportement • Informer des solutions et alternatives locales existantes pour permettre d'agir et de consommer différemment				
<b>Partenaires</b>  Autres CdC engagées dans le PLPDMA avec le Pays du Mans				
<b>Public cible complémentaire</b>				
<b>Déroulé de l'action</b>				
<b>Co-construire l'arborescence d'une page prévention commune avec le Pays du Mans et les autres CdC engagées dans le PLPDMA</b> - Participer aux réunions collectives proposées par le Pays du Mans sur ce sujet pour permettre l'émergence d'une page " similaire mais adaptable " en cohérence avec le choix d'élaborer un PLPDMA unique à l'échelle du Pays du Mans mais aussi avec les stratégies de communication, lignes éditoriales et spécificités communes et propres de chaque CdC				

**Participer activement à la création du contenu de cette page**

- S'impliquer dans ce projet collectif en mettant à disposition ses compétences pour permettre la création d'un rendu final étant le fruit d'un travail multi "partites" de l'ensemble des CdC et du Pays du Mans en vue d'avoir une cohérence en termes de prévention à l'échelle territoriale comme souhaité politiquement

**Créer la page prévention sur le site de la CdC et communiquer sur celle-ci**

- à partir du travail réalisé précédemment par le collectif
- Poursuivre ce travail collectif par la définition collective d'une stratégie de communication de cette page et une répartition des tâches comme précédemment pour gain d'efficacité et poursuite de ce travail collégial
- Mettre en oeuvre cette stratégie de communication à l'échelle de chaque CdC pour communiquer sur cette nouvelle page et favoriser sa visibilité auprès des habitants et acteurs de chaque territoire

**Mettre en place des outils de suivi**

- Suivi des indicateurs par chaque CdC

**Bilan et évolutions**

- Participer à la rencontre proposée par le Pays du Mans, 1 à 2 fois par an, pour analyse des indicateurs et témoignage et retours de terrain de l'animateur de la prévention pour bilan correctif si nécessaire et/ou évolutions à envisager

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans Animateur de la prévention		

## c) AXE 3 – Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets

AXE 3 Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets				
<b>Fiche action</b>	3.1 Mettre en place progressivement la tarification incitative			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
<p>1. Conduire une étude préalable sur la tarification incitative et s'appuyer dessus pour fédérer les élus. Mettre en place la TI :</p> <p>Choisir le dispositif de tarification incitative (taxe incitative ou redevance incitative) ;</p> <p>Planifier puis mettre en œuvre les différentes étapes :</p> <p>Mise en place du pilotage des services à associer (gestion des déchets/recouvrement),</p> <p>Mobilisation des moyens humains nécessaires à la mise en œuvre,</p> <p>Dotation en équipements techniques permettant de suivre l'utilisation du service de chaque usager, variable selon la TI au volume, à la levée et/ou au poids : bacs pucés, comptage de levées/pesées, système informatique permettant le suivi du système..., phase de test, phase d'extension.</p>				
<b>Public cible</b> Élus du territoire	<b>Pilotage</b> Service environnement	<b>Indicateurs</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bilans, synthèse et comptes-rendu des différentes étapes de mise en place de la TI <input checked="" type="checkbox"/> Nouvelles actions choisies <input checked="" type="checkbox"/> Supports/plan de communication		
<b>Objectifs</b> <b>Objectifs qualitatifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se faire accompagner sur toutes les étapes de mise en œuvre d'une tarification incitative suite à la première étude menée en 2022</li> <li>• S'appuyer sur la nouvelle tarification pour renforcer la politique de prévention de la CdC</li> </ul>		<b>Temporalité</b> 2025-2026		
		<b>Partenaires</b>		
		<b>Public cible complémentaire</b>		
<b>Déroulé de l'action</b>				

**Mettre en place la tarification incitative**

- ♦ Avec l'aide du bureau d'étude désigné par l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)

**Renforcer la politique de prévention des déchets de la CdC en parallèle de la mise en place de la nouvelle tarification**

- ♦ Définir de nouvelles actions de prévention à valoriser dans le cadre du PLPDMA de la CdC par typologie d'usagers du SPGD pour communiquer sur celles-ci et l'accompagnement possible en même temps que sur le nouveau mode de tarification

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargée de mission Économie Circulaire du Pays du Mans Service communication de la CdC		Coût de l'AMO

## d) AXE 4 – Lutter contre le gaspillage alimentaire

AXE 4 Lutter contre le gaspillage alimentaire				
<b>Fiche action</b>	4.1 Sensibiliser les acteurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
Sensibiliser les convives ponctuellement ou régulièrement par le biais d'animations				
<b>Public cible</b> Scolaires	<b>Pilotage</b> Service Économie Circulaire du Pays du Mans : animateur de la prévention Service environnement : guide composteur de la CdC	<b>Indicateurs</b> <input type="checkbox"/> Descriptif des animations proposées et supports de communication <input type="checkbox"/> Nombre d'établissements ayant bénéficié de ce dispositif <input type="checkbox"/> Nombre de convives sensibilisées par animation <input type="checkbox"/> Photos des animations <input type="checkbox"/> Descriptif et nombre de projets de lutte contre le gaspillage alimentaire et/ou de valorisation des biodéchets accompagnés <input type="checkbox"/> ...		
<b>Objectifs</b> <b>Objectifs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Responsabiliser les convives sur le gaspillage des restes d'assiette</li><li>• Sensibiliser les consommateurs de demain</li><li>• Recueillir les ressentis des convives et analyser les résultats pour initier plus largement et/ou inciter à la mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et/ou d'une démarche de valorisation des biodéchets à l'échelle de l'établissement</li></ul> <b>Objectifs quantitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les convives d'au moins 6 établissements sur les 11 du territoire</li></ul>	<b>Temporalité</b> 2025	<b>Partenaires</b>		
		<b>Public cible complémentaire</b> Équipe des restaurants scolaires Élus Enseignants Parents d'élèves		
<b>Déroulé de l'action</b>				
<p><b>Imaginer une série d'animations permettant la mise en œuvre d'un projet multi-partie à l'échelle de l'établissement</b></p> <p>- en s'appuyant sur les idées des convives comme moteur et acteur de mise en œuvre du projet mais aussi en impliquant le personnels et/ou enseignants de l'établissement avec des animations proposées sur différents temps scolaires et péri-scolaires par exemple (le midi, en classe, à la récréation, en péri-scolaire, etc)</p> <p><b>Communiquer sur ce dispositif d'animations gratuit et son fonctionnement</b></p>				

- Comme à l'effigie du dispositif école zéro déchet qui proposait des animations en contre-partie de la mise en place d'un plan d'actions mais axé sur le gaspillage alimentaire et les biodéchets
- En créant un support de communication à l'effigie de la CdC pour informer les écoles et communes du territoire et en relayant ce dispositif sur le site internet de la CdC

**Organiser et dispenser l'animation**

- En coordination avec les différentes parties-prenantes : animateur de la prévention, guide composteur de la CdC, chargée de mission bioressources pour la partie accompagnement au diagnostic de pesée du gaspillage alimentaire par exemple, etc

**Faire un bilan des projets accompagnés**

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargée de mission bioressources du Pays du Mans Service communication de la CdC	Outils d'animation du Pays du Mans	

e) AXE 5 – Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

AXE 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets		
Fiche action	5.1 Promouvoir le jardinage au naturel	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
<b>2. Sensibilisation combinée ou non à la promotion du compostage, paillage, broyage par :</b> Des informations en déchèterie, ciblant les ménages apportant des déchets verts, proposées par les agents ou des guides composteurs		
<b>4. Sensibilisation combinée ou non à la promotion du compostage, paillage, broyage par :</b> Des conférences ou réunions publiques et échanges personnalisés avec le guide composteur		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Ménages apportants des déchets verts en déchèterie	Maître composteur de la CdC	<input type="checkbox"/> Supports de communication <input type="checkbox"/> Tonnages et taux d'évolution des déchets verts en déchèterie <input type="checkbox"/> Nombre d'usagers sensibilisés en déchèterie et individuellement par le maître composteur <input type="checkbox"/> Photos de la ressourcerie de feuilles
Objectifs	Temporalité	
<b>Objectifs qualitatifs :</b> • Sensibiliser les ménages qui utilisent la déchetterie à la gestion intégrée des déchets verts. • Changer la perception des usagers sur les déchets verts (= ressources vertes)	2025	
Partenaires		
Public cible complémentaire		
		Usagers des sites de compostage partagé
<b>Déroulé de l'action</b>		
<b>Créer une "ressourcerie de feuilles mortes" (tour de feuilles mortes en grillage) en déchèterie d'Ecommoy</b>		

- Associer les agents de déchèterie à ce projet et les former afin qu'ils puissent être des relais d'informations du maître composteur dans le but de sensibiliser les usagers à l'intérêt d'utiliser cette ressource (en paillage du potager ou des haies, en matière sèche pour le compostage individuel) et de ne plus la déposer en déchèterie

**Définir un plan de communication sur ce projet**

- Imaginer la ressourcerie comme outil de sensibilisation en elle-même, création de panneaux d'affichage, annonce du projet dans le bulletin communautaire, sur le site internet de la CdC...

**Organiser des temps de sensibilisation autour de la ressourcerie**

- Lors des premières semaines de mise en place ou lors des temps forts de dépôt de déchets verts :
  - désigner un agent (maître composteur ou agent de déchèterie) en charge de sensibiliser les usagers sur ces périodes pour sensibiliser à l'intérêt d'utiliser leurs déchets vert in situ en se servant de la ressourcerie comme support
  - distribuer des flyers et brochures (ADEME ou de la CdC) sur la thématique pour permettre aux usagers l'utilisation de cette ressource in situ ainsi que le contact du maître composteur qui peut les renseigner sur ce sujet de manière individuelle et personnalisée

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Agents de déchèterie Service communication de la CdC Chargée de mission bioressources du Pays du Mans Animateur PLPDMA du Pays du Mans	Flyers et brochures Grillages pour ressourcerie de feuilles mortes Véhicule pour logistique de transfert	Budget communication du projet (panneaux d'affichage en déchèterie)

<b>AXE 5</b> <b>Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets</b>				
<b>Fiche action</b>	5.3 Favoriser la gestion domestique des biodéchets des ménages			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
1. Sensibiliser les agents et élus au compostage domestique et à la gestion domestique des biodéchets  2. Installer un composteur en établissement pour composter les déchets alimentaires des agents au sein de la collectivité				
<b>Public cible</b>  Intercommunalité - agents	<b>Pilotage</b>  Maitre composteur de la CdC	<b>Indicateurs</b>  <b>Hôtel communautaire</b> <input type="checkbox"/> Nombre d'agents sensibilisés et impliqués <input type="checkbox"/> Supports de sensibilisation <input type="checkbox"/> Calendrier des tâches  <b>Autres établissements communautaires</b> <input type="checkbox"/> Diagnostics et fichier de suivi des sites <input type="checkbox"/> Photos <input type="checkbox"/> Nombre d'enfants sensibilisés / site/type d'animations		
<b>Objectifs</b>  <b>Objectifs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'éco-exemplarité des élus et des agents communautaires (travailant au sein de l'hôtel communautaire et des établissements présents dans les communes)</li> <li>• Montrer l'exemple pour inciter les communes à mener des démarches similaires</li> <li>• Sensibiliser à l'utilisation du compostage de proximité et à la valorisation des biodéchets</li> </ul> <b>Objectifs quantitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de solutions adaptées pour valorisation des biodéchets produits par les services (composteur ou lombricomposteur) à l'Hôtel communautaire, aux accueils Périscolaires (S) et dans l'école de musique de Laigné-Saint-Gervais, ou sensibiliser à l'utilisation d'un composteur à proximité.</li> </ul>	<b>Temporalité</b>  2025	<b>Partenaires</b>  Responsables des différents services communautaires		
		<b>Public cible complémentaire</b>  Enfants usagers des établissements		
<b>Déroulé de l'action</b>				
<b>Pérenniser l'expérimentation de mise en place et d'utilisation d'un lombricomposteur à l'Hôtel communautaire</b>				

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la mise en pratique du lombricompostage (lombricomposteur emprunté) par l'achat d'un lombricomposteur pour l'Hôtel communautaire</li> <li>• Sensibiliser les agents qui déjeunent sur place à son utilisation dans le cadre de la compétence déchet de la CdC</li> <li>• Impliquer les agents dans le fonctionnement du lombricomposteur avec la définition d'un calendrier des tâches tournant permettant l'implication de tous (préparation du carton déchiqueté, transfert des bacs, vidage et distribution du lombrithé et lombricompost aux intéressés et utilisation du lombrithé restant pour nourrir les plantes de la CdC).</li> </ul> <p><b>Permettre la mise en place et l'utilisation de solutions de valorisation dans les accueils péri-scolaires et aux écoles de musique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un diagnostic de chaque site identifié</li> <li>• Sensibiliser les agents à l'utilisation et l'entretien de la solution mise en place (composteur/lombricomposteur)</li> <li>• Mettre en place la solution choisie en fournissant les matériels nécessaires ou en proposant des fiches méthodologiques pour une fabrication interne</li> <li>• Mettre en place le suivi de chaque site ( registre de suivi par exemple)</li> <li>• Assurer son autonomisation</li> <li>• En parallèle, proposer des animations pour les enfants usagers de ces établissements (jeu du tri, compost/pas compost, observation des animaux du compost, jeu le petit composteur, coloriage compost, vidéos...)</li> </ul> <p>Sensibiliser les agents d'entretien à devenir relais de terrain.</p>		
<p><b>Moyens humains mobilisables</b></p> <p>Chargée de mission bioressources du Pays du Mans Animateur de la prévention</p>	<p><b>Moyens matériels mobilisables</b></p> <p>Matériels de compostage/lombricompostage</p>	<p><b>Moyens financiers mobilisables</b></p>

AXE 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets				
Fiche action	5.3 Favoriser la gestion domestique des biodéchets des ménages			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
<b>Promouvoir les différentes techniques de compostage et de gestion des biodéchets, avec éventuellement la mise à disposition de composteurs, de bacs de lombricompostage, par :</b>				
1. La diffusion d'information (brochure, guide, site internet, vidéos...)				
2. Des informations en déchèterie par les agents ou des guides composteurs				
3. Des stands d'information à l'occasion d'évènements (marchés, salon, foire...) avec la présence éventuelle de guides composteurs				
4. Des conférences ou des réunions publiques comme étape obligatoire à la récupération/achat d'un composteur				
5. Organiser des ateliers de démonstration sur des sites de compostage partagé, de jardin partagé, de jardin pédagogique				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Ménages	Maître Composteur de la CdC	<input type="checkbox"/> Nombre de composteurs distribués/an <input type="checkbox"/> Taux d'évolution des OMR <input type="checkbox"/> (1) Bilan de la stratégie de communication déployée (nombre de clics et vues par outils numériques existants et nouveaux, nombre de flyers distribués par point de collecte existants et nouveaux) <input type="checkbox"/> (2) Copie et/ou photos des supports créés en déchèterie <input type="checkbox"/> (2) Nombre de personnes sensibilisées lors des permanences en déchèterie <input type="checkbox"/> (3) Nombre de personnes sensibilisées par événement <input type="checkbox"/> (4) Nombre de personnes sensibilisées par atelier compostage individuel <input type="checkbox"/> (4) Résultats des questionnaires de satisfaction <input type="checkbox"/> (5) Nombre d'habitants conviés/zone <input type="checkbox"/> (5) Nombre de participants/zone <input type="checkbox"/> (5) Nombre de nouveaux site mis en place avec identification de la zone et du nombre de participants par site		
Objectifs	Temporalité			
Objectifs qualitatifs :				

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la sensibilisation des ~4000 foyers qui ne valorisent pas encore leurs biodéchets</li> <li>• Inciter les foyers déjà dotés de composteurs à améliorer leurs pratiques</li> </ul> <p><b>Objectifs quantitatifs :</b></p> <p><b>En 2025</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (1) Diffuser les vidéos de la CdC sur les réseaux sociaux</li> <li>• (1) Réddiger au moins 1 article/an pour le magazine communautaire (2 sorties par an)</li> <li>• (2) Organiser des temps de sensibilisation en déchèterie</li> <li>• (3) Participer à minima à 2 événements/an</li> <li>• (4) Réaliser à minima 2 ateliers/an</li> </ul> <p><b>En 2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (5) Organiser à minima 2 ateliers de démonstration/an</li> </ul>	2025-2026
	<p><b>Partenaires</b></p> <p>(1/2/4/5) Communes  (1) Agents intercommunaux  (2) Organisateurs d'événements  (5) Bailleurs sociaux  (5) référents de sites de compostage déjà en place</p> <p><b>Public cible complémentaire</b></p>

### Déroulé de l'action

#### **En 2025**

##### **(1) Déployer la communication biodéchets**

###### → sur les réseaux sociaux

- Suivre et mesurer l'efficacité de cette stratégie en vue de la réadapter au besoin
- par la distribution de brochures réalisées par la CdC et l'ADEME
- Lors de la remise d'un composteur, d'événements, à l'issue de temps de sensibilisation par le maître composteur, etc
- En multipliant les points de distribution avec l'aide des agents et élus communaux et intercommunaux, et en lien avec la mise en place de nouvelles démarches (exemple: cf. Fiche\_OBB\_5.3\_Intercommunalité\_action 1-2)
- par la rédaction d'articles dans le magazine communautaire
- Informer des démarches mises en place et de l'avancement de la stratégie biodéchets pour valoriser l'impact des actions individuelles et collectives à l'échelle du territoire et faire le lien avec les enjeux et l'actualité environnementale

##### **(2) Créer des panneaux de sensibilisation en déchèterie et organiser des permanences**

- Cf Fiche\_OBB\_5.1\_ménages\_action 2-4

##### **(3) S'associer à des événements et tenir un stand en vue de sensibiliser au compostage**

- Utiliser l'exposition "compostage et prévention" et l'affiche "tout se composte" pour attirer l'attention du public passant
- Proposer des animations ludiques pour inciter le public à s'arrêter sur le stand : "compost ou pas compost" pour enfants et adultes, coloriage "compost/pas compost" pour enfants, jeu le petit composteur, identification des petites bêtes du compost, etc
- Présenter les types de compostage (en tas, en bac individuel ou partagé, lombricompostage) ainsi que les outils nécessaires à une bonne pratique (fourche, brass compost, griffe, etc) et l'accompagnement proposé par la CdC
- Conseiller et informer sur les pratiques à avoir selon la solution choisie et/ou utilisée pour permettre une utilisation optimale

##### **(4) Poursuivre les réunions publiques de type "Ateliers compostage individuel" suite à la distribution des composteurs individuels**

- Communiquer sur la tenue de ces ateliers en vue de maximiser la participation
- Lors de ces ateliers, sensibiliser à la réduction du gaspillage alimentaire, à la gestion intégrée des déchets verts, présenter les principes du compostage, ses règles d'or, ses différentes techniques, problèmes et solutions
- Questionner les participants sur cet atelier (points forts et points à améliorer) mais aussi sur le format proposé en vue d'imaginer une suite à ceux-ci pour permettre une pratique pérenne

#### **En 2026**

##### **(5) Organiser des ateliers de démonstration sur des sites de compostage partagé du**

**territoire pour faciliter la mise en place de nouveaux sites**

- Identifier avec l'aide des bailleurs les habitants des zones concernées par la mise en place de composteurs partagés
- Leur proposer la visite d'un site en fonction, dans le but d'identifier des zones d'habitats collectifs propices à l'installation de nouveaux sites et pour désacraliser la pratique du compostage et les idées reçues par de l'échange entre pairs
- Proposer une modalité d'inscription pour récupérer les coordonnées des participants
- Organiser cette visite
- Mobiliser des usagers et référents du site visité et les interventions de chacun
- Proposer du co-voiturage ou un départ pédestre collectif pour permettre les échanges en fonction des habitants conviés et de leurs zones d'habitation
- Faire une démonstration pratique pour permettre à chacun de visualiser ce qu'il faut faire voire proposer à un futur usager de s'y essayer
- Questionner les participants sur leurs souhaits d'installation d'un site près de chez eux pour identifier d'éventuels futurs référents et habitants ressource à la mise en place du projet
- Faire le bilan avec le/les bailleurs et démarrer l'installation de sites lorsque les conditions semblent propices

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
(1) Service communication de la CdC (2) Agents de déchèterie Chargée de mission bioressources du Pays du Mans Animateur PLPDMA du Pays du Mans	Matériels de sensibilisation et démonstration Mise à disposition de salles	

AXE 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets				
<b>Fiche action</b>	5.3 Favoriser la gestion domestique des biodéchets des ménages			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
<b>Promouvoir les différentes techniques de compostage et de gestion des biodéchets, avec éventuellement la mise à disposition de composteurs, de bacs de lombricompostage, par :</b>				
1. La diffusion d'information (brochure, guide, site internet, vidéos...)				
<b>Public cible</b> Propriétaire de sites d'hébergement touristique	<b>Pilotage</b> Maître composteur de la CdC	<b>Indicateurs</b> <input type="checkbox"/> Supports de communication nouvellement créées ou adaptés dans le cadre du projet <input type="checkbox"/> Registre de suivi des sites d'hébergements rencontrés et accompagnés dans le cadre de ce projet		
<b>Objectifs</b>  <b>Objectifs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Donner la possibilité aux propriétaires de sites d'hébergement touristique de permettre à leurs clients de pratiquer la tri sélectif et le compostage conformément à la politique déchets de la CdC</li><li>• Les sensibiliser à l'intérêt d'une bonne pratique de leurs clients en vue des impacts économiques engendrées pour eux par la redevance initiatrice</li></ul> <b>Objectifs quantitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser à minima 10 gîtes et chambres d'hôtes /an.</li></ul>	<b>Temporalité</b>  2025	<b>Partenaires</b>  Service Tourisme de la CdC		
<b>Déroulé de l'action</b>				
Identifier et contacter les professionnels d'hébergements touristiques du territoire				

- Recenser en partenariat avec le service tourisme les hébergements touristiques du territoire (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, etc usagers du Service Public de Gestion des déchets)
- Vérifier par hébergement dans les fichiers du service environnement les outils dont ils disposent déjà pour le tri de leurs déchets (nombre de sacs ou nombre et volumes des bacs de tri et OM, mise à disposition d'un composteur) et les notifier dans un fichier de suivi suite à l'identification des sites d'hébergement touristique ainsi que le montant de leur redevance spéciale
- Créer un mailing type avec possibilités d'intégrer des informations personnalisées (comme par exemple le montant de leur redevance) pour prendre contact avec eux et leur proposer un accompagnement et une rencontre en vue de mieux valoriser les déchets sélectifs et biodéchets de leurs sites d'hébergement et potentiellement de réduire leurs OMR et peut être le montant de leur redevance

**Les accompagner pour permettre une meilleure pratique de gestion des déchets de leurs établissements**

- Faire un état des lieux du fonctionnement déchets de leurs établissements lors d'une rencontre personnalisée
- Recenser leurs besoins et leur proposer un accompagnement, par exemple :
  - mise en place d'un composteur pour les établissements non dotés
  - Proposition des outils de la CdC sur le tri et le compostage
  - Adaptation de ces outils en anglais si nécessaire

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Service communication de la CdC Service tourisme de la CdC Chargée de mission bioressources du Pays du Mans Animateur PLPDMA du Pays du Mans		Budget communication (impressions)

<b>AXE 5</b> <b>Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets</b>				
<b>Fiche action</b>	<b>5.4 Développer le compostage partagé et le compostage en établissement</b>			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
<b>COMPOSTAGE EN ÉTABLISSEMENT</b>				
<p>2. Sensibiliser les établissements scolaires, les maisons de retraite... pour susciter la demande d'un site de compostage en établissement, faciliter l'implantation et en assurer la pérennité</p> <p>3. Mettre en place des sites de compostage sur la collectivité et en assurer son bon fonctionnement et suivi (ex. : salle des fêtes, parc de jeux ...)</p> <p>6. Déployer le compostage en établissement à grande échelle : Formation des référents de site</p>				
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>		
Établissements	Maître composteur de la CdC	<input type="checkbox"/> Supports de communication <input type="checkbox"/> Nombre de communes et d'établissements rencontrés <input type="checkbox"/> Nombre de personnes sensibilisées par commune et établissement <input type="checkbox"/> Fichiers de suivi de chaque site <input type="checkbox"/> Nombre de personnes formées référents de site <input type="checkbox"/> Nombre de nouveaux sites installés/an		
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>		
<b>Objectifs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la sensibilisation des 12 établissements de la CdC (écoles et ehpad) aux enjeux et aux obligation de la loi</li> <li>• Favoriser la mise en place de sites dans les autres établissements communaux (en plus du restaurant scolaire)</li> <li>• Relayer l'offre de formation "référent de sites" du Pays du Mans aux établissements engagées dans une démarche de compostage</li> </ul> <b>Objectifs quantitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre l'installation d'au moins 3 sites de compostage en établissement</li> </ul>		2025		
<b>Partenaires</b>		Communes		
<b>Public cible complémentaire</b>				
Usagers des établissements				

## Déroulé de l'action

### Recenser les établissements de la CdC

- En distinguant les établissements communaux et privés et en identifiant pour chaque établissement les interlocuteurs à intégrer dans la démarche (exemples: agents et élus concernés par le restaurant scolaire, la salle des fêtes ; directeur de l'EHPAD et personnel de la restauration )
- Dinstinguer les établissements ayant déjà un composteur et ceux n'en possédant pas

### Informier les établissements de la démarche d'accompagnement de la part de la CdC sur le compostage et du souhait de les rencontrer

- par l'envoi d'un mail, courrier ou appel téléphonique

### Mener une démarche en 2 temps :

- ♦ Pour les établissement déjà dotés de composteurs
- Faire un diagnostic des différents site de compostage
- Accompagner les sites le nécessitant

### ♦ Pour les établissements non dotés de composteurs

- Organiser une première rencontre avec eux
- Leur expliquer le cadre de l'accompagnement du maître composteur
- Quantifier les besoins et volontés de chaque site pour permettre à la CdC un achat/une commande groupé.e avec le type de matériels adéquat
- Accompagner l'ensemble des établissements à la valorisation de leurs biodéchets

### Réaliser un suivi des sites de compostage en établissement et en assurer leur pérennité et autonomisation

- En proposant aux personnes impliquées dans les différents sites de compostage de se former en tant que référent de site (création d'un fichier de diffusion pour relayer les sessions de formation organisées par le Pays du Mans) pour favoriser

Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargée de mission bioressources du Pays du Mans		Coût des achats du matériel de compostage Coût (à la charge de l'établissement) des formations référents de site

<b>AXE 5</b> <b>Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets</b>				
<b>Fiche action</b>	<b>5.4 Développer le compostage partagé et le compostage en établissement</b>			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
<p>3. Mettre en place des sites de compostage sur la collectivité et en assurer son bon fonctionnement et suivi (ex. : salle des fêtes, parc de jeux ...)</p>				
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>		
Etablissements des Communes	Maître composteur de la CdC	<p>En amont de l'installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Fiches diagnostic par site</li> <li><input type="checkbox"/> Conventions d'engagement dans le cadre de la mise en place d'un site de compostage autonome</li> <li><input type="checkbox"/> Attestations de formation des personnels concernés</li> </ul> <p>En aval de l'installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Bilan annuel détaillé global et par site mis en place (synthèse des registres de suivi, liste et coordonnées des personnes participantes par site, problématique rencontrées s'il y en a et actions correctives mises en place, descriptif des animations de réseau proposées et nombre de participants...)</li> <li><input type="checkbox"/> ...</li> </ul>		
<b>Objectifs</b>	<b>Temporalité</b>			
Poursuivre la mise en place des composteurs en établissement.	2025			
<b>Partenaires</b>				
Services techniques des communes				
<b>Public cible complémentaire</b>				

### **Déroulé de l'action**

Poursuivre l'installation des sites de compostage dans les établissement des communes, selon la méthodologie : Diagnostic de site, préconisations, sensibilisation du personnel à la bonne gestion, proposition de formation mutualisée (Pays du Mans), répartition des tâches (entre l'établissement et les services techniques des communes) mise à disposition du matériel adapté, installation, mise en place du registre de suivi.

En particulier, programmer des réunions avec les services techniques des communes afin de les sensibiliser au suivi et entretien d'un site de CAE (enjeux, principes du compostage et bonnes règles d'entretien, réduction des déchets verts des Communes, solutions envisageables...)

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargée de mission bioressources du Pays du Mans		

AXE 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets				
Fiche action	5.4 Développer le compostage partagé et le compostage en établissement			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
<b>COMPOSTAGE PARTAGÉ</b>				
1. Sensibiliser les ménages aux différentes techniques de compostage : site internet dédié (vidéos), réunions publiques, stand d'information lors d'événements liés au jardinage...				
2. Sensibiliser les élus des communes, des bailleurs... pour susciter la demande d'un site de compostage partagé, faciliter l'implantation et en assurer la pérennité				
9. Soutenir des projets associatifs d'insertion sociale visant à gérer un site de compostage partagé, couplé éventuellement à un potager solidaire, et à créer des emplois en insertion				
<b>Déployer le compostage partagé à grande échelle</b>				
4. Installation et accompagnement de sites sur demande, par la commune ou par des relais territoriaux (guides composteurs)				
6. Animation de réseaux de référents				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Ménages	Maitre composteur de la CdC	<p><b>En amont de l'installation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Fiches diagnostic par site</li> <li><input type="checkbox"/> Comptes-rendu de la phase de mobilisation et de concertation</li> <li><input type="checkbox"/> Conventions d'engagement dans le cadre de la mise en place d'un site de compostage partagé</li> </ul> <p><b>En aval de l'installation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Bilan annuel détaillé global et par site mis en place (synthèse des registres de suivi, liste et coordonnées des personnes participantes par site, problématique rencontrées s'il y en a et actions correctives mises en place, descriptif des animations de réseau proposées et nombre de participants...)</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre de sites relancés/an</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre de nouveaux sites mis en place/an</li> </ul>		
Objectifs	Temporalité			
<b>Objectif qualitatif :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser la demande d'installation de sites de compostage partagé et les accompagner</li></ul>	2025			

<b>Objectif quantitatif :</b> • Accompagner l'installation ou la relance d'au moins 9 sites/an	<b>Partenaires</b>  Bailleurs sociaux Communes	
	<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>		
<b>Actions déjà menées avec Sarthe Habitat et/ou sur des sites déjà en place mais relancés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer les élus et bailleurs pour recenser les besoins en sites de compostage partagé et leur expliquer la méthodologie d'accompagnement</li> <li>• Envoyer un courrier co-édité par la CdC et le bailleur pour expliquer les enjeux de la mise en place d'un composteur partagé, annoncer le passage en porte-à-porte et l'organisation d'une réunion de concertation</li> <li>• Effectuer le passage en porte-à-porte avec un représentant du bailleur pour faire un état des lieux et inviter les habitants à la réunion de concertation (dépôt d'un flyer dans les boîtes aux lettres pour les absents)</li> <li>• Organiser et animer la réunion de concertation au sein de la résidence pour co-définir avec les usagers l'emplacement du site, son fonctionnement et sensibiliser aux bonnes pratiques du compostage partagé</li> <li>• Installer le site et distribuer les bioseaux</li> <li>• Assurer le suivi du site par une visite mensuelle pour vérifier son bon fonctionnement</li> <li>• Réaliser les opérations de brassage et retourner avec les référents et usagers du site et grâce à l'aide de l'emploi créé au chantier d'insertion de la CdC.</li> <li>• Organiser avec les usagers des événements liés à la vie du site de compostage</li> <li>• Rappeler les consignes du composteur partagé via le groupe whatsapp créé à cette effet si nécessaire</li> </ul>		
<b>Actions à poursuivre et mener</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la démarche avec Sarthe Habitat sur les sites restants</li> <li>- Mener la même démarche avec les autres bailleurs (sociaux/ privés/ communes) de la CdC pour identifier les sites à mettre en place et déployer le compostage partagé</li> <li>- À terme, sensibiliser les référents bénévoles à leur rôle dans la gestion du site par une mise en relation de ces derniers et la</li> </ul>		
<b>Moyens humains mobilisables</b>  Chargée de mission bioressources du Pays du Mans	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>

AXE 5 Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets				
<b>Fiche action</b>	5.4 Développer le compostage partagé et le compostage en établissement			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
COMPOSTAGE PARTAGÉ OU EN ÉTABLISSEMENT Installer des sites de compostage en établissement pour des commerçants				
<b>Public cible</b>  Commerce alimentaires Restauration commerciale Fleuriste	<b>Pilotage</b>  Maître composteur de la CdC	<b>Indicateurs</b>  <input type="checkbox"/> Fichier de suivi des professionnels usagers du SPGD et des solutions choisies/utilisées <input type="checkbox"/> Nombre de professionnels accompagnés par la CdC/an <input type="checkbox"/> Fichiers de suivi des sites installés chez les professionnels		
<b>Objectifs qualitatifs :</b>  • Identifier les professionnels usagers du SPGD susceptibles d'être intéressé par le compostage comme solution adéquate de valorisation de leurs biodéchets • Favoriser et accompagner l'installation de sites de compostage pour les professionnels en faisant la demande	<b>Temporalité</b>  Fin 2025 / 2026	<b>Partenaires</b>  Service développement économique de la CdC		
		<b>Public cible complémentaire</b>		
<b>Déroulé de l'action</b>				
<b>Identifier les professionnels usagers du SPGD et leurs domaines d'activités</b> • Croiser les fichiers du service déchet et développement économique et identifier grâce aux codes NAF l'activité de chaque professionnel de la CdC • Sélectionnez les catégories d'activités susceptibles d'être concernés par le sujet des biodéchets et créer un listing des entreprises concernées en intégrant également les gros producteurs pour lesquels le compostage ne serait pas la solution				

adéquate afin d'adapter la suite du projet

**Informier les professionnels de la démarche d'accompagnement de la part de la CdC sur le compostage et les renconter, en s'associant au Service déchets qui effectuera un état des lieux en amont de la distribution des bacs et de la mise en place de la redevance incitative**

- ♦ Définir clairement le cadre de l'accompagnement de la CdC à destination des professionnels sur l'ensemble du service déchet auquel ils peuvent prétendre et ne pas prétendre selon les conditions définies dans le règlement de collecte

**Faire le bilan et un suivi des solutions choisies par les professionnels suite à ces rencontres**

**Accompagner les professionnels demandeurs sur le compostage**

- ♦ Réaliser un diagnostic des biodéchets produits par l'établissement
- ♦ Dimensionner la taille du site nécessaire et fournir le matériel si prévu par la CdC ou à défaut orienter vers des fournisseurs
- ♦ Sensibiliser le personnel et proposer de participer aux formations référents de site du Pays du Mans
- ♦ Accompagner jusqu'à autonomisation

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Service développement économique de la CdC Chargée de mission bioressources du Pays du Mans		

## f) AXE 6 – Augmenter la durée de vie des produits

AXE 6 Augmenter la durée de vie des produits				
Fiche action	6.1 Soutenir le développement du réemploi et de la réutilisation			
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre				
Favoriser le développement de recyclerie/ressourcerie et de synergies entre les déchèteries et ces structures				
Public cible	Pilotage	Indicateurs		
Habitants Les entreprises et associations du réemploi Entreprises Collectivités	Communautés de Communes de l'Orée Bercé Belinois et du Sud-Est Manceau	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Résultats de l'étude d'opportunité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats d'enquêtes auprès des usagers</li> <li>- Cartographie des acteurs</li> <li>- Résultats d'enquêtes auprès des acteurs du réemploi</li> <li>- Descriptif des visites et nombre de participants</li> <li>- Descriptif des ateliers et nombre de participants aux ateliers</li> <li>- Restitutions des travaux</li> <li>- Taux de personnes mobilisées</li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Résultats de l'étude de faisabilité</b></p>		
Objectifs	Temporalité	Partenaires		
<p><b>Objectifs qualitatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre à un besoin des habitants et créer du lien social</li> <li>• Allonger la durée de vie des objets</li> <li>• Créer un maillage entre les structures de réemploi déjà existantes.</li> </ul> <p><b>Objectifs quantitatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Crée une ou plusieurs recyclerie(s)</li> <li>• Réduire les apports en déchèterie</li> <li>• Développer le réemploi</li> </ul>	2025 - Étude de faisabilité	CEAS72 (pour l'étude d'opportunité) Le Mans Université - Étudiants Master MDEC et cheffe de projet pédagogie en rudologie ESPELIA (pour l'étude de faisabilité)		
Public cible complémentaire				
Déroulé de l'action				
<p><b>Actions réalisées en amont et déjà menées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation du projet " Réemploi" sur les deux Communautés de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois et du Sud-Est Manceau</li> <li>• Mobilisation autour du projet de janvier à mai 2024</li> </ul>				

- Structuration du projet de mai à novembre 2024 et lancement de l'étude d'opportunité :
- Définition du calendrier, de la feuille de route, des parties prenantes à associer et des instances
- Réalisation d'un état des lieux des ressourceries et acteurs du réemploi en Sarthe
- Animation d'une démarche participative multi-instances (comité technique, comité de pilotage, groupes de travail, partenaires ...)
- Organisation de visites apprenantes
- Proposition de scénarii et recueil des avis des partenaires

**Lancement de l'étude de faisabilité avec l'aide de ESPELIA**

- Définition puis présentation des aspects techniques, juridiques et économiques des scénarii proposés dans l'étude d'opportunité
- Stabilisation et validation du concept retenu
- Lancement d'expérimentations (implication habitants)
- Définition d'une stratégie de déploiement

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Responsable du pôle Aménagement / Cadre de vie Responsable Environnement Chargée de mission transition écologique Responsable du Pôle technique Coordinatrice IAE Élus	Salles de réunions Vidéo projecteur Véhicules personnels pour visites et réunions	Etat Département Région ADEME

AXE 6 Augmenter la durée de vie des produits				
<b>Fiche action</b>	6.2 Soutenir le développement de la réparation et favoriser l'accès aux pièces détachées			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
Aider les consommateurs à pratiquer la réparation : ateliers d'autoréparation (ex. : Repair Café, atelier couture), bricothèque (location de matériel de bricolage, jardinage, de petits électro-ménagers)				
<b>Public cible</b> Ménages	<b>Pilotage</b> Service environnement Service communication	<b>Indicateurs</b> <input checked="" type="checkbox"/> Supports de communication indiquant les ateliers de réparation <input checked="" type="checkbox"/> Nombre de personnes informées par le biais des supports de communication - impacts quantifiables de la campagne de communication (ex: nombre de vues et d'interactions sur la page du site internet, sur les réseaux sociaux, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre de participants par atelier de réparation <input checked="" type="checkbox"/> Bilan des appareils diagnostiqués et/ou réparés par atelier <input checked="" type="checkbox"/> Résultats des questionnaires de satisfaction		
<b>Objectifs</b> <b>Objectifs qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redonner une nouvelle vie à des appareils endommagés</li> <li>• Apprendre aux habitants à réparer des objets eux-mêmes</li> <li>• Créer du lien social sur le territoire</li> </ul> <b>Objectifs quantitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer 3 ou 4 fois par an aux habitants du territoire des ateliers d'auto-réparation encadrés par des bénévoles afin de réparer des objets en panne (hi-fi, appareils électroménager, vélos, matériel de bricolage, ...)</li> <li>• Limiter le nombre d'objets jetés en déchèterie</li> </ul>		<b>Temporalité</b> 2025-2030		
		<b>Partenaires</b> Les bénévoles de l'association Grain de Sable et Pomme de Pin		
<b>Public cible complémentaire</b>				
<b>Déroulé de l'action</b>				

**Programmer des ateliers de réparation sur des évènements locaux récurrents**

- Adosser les repairs cafés aux événements récurrents programmés par les communes organisatrices tels que la fête de l'Ecoparc à Ecommoy, le forum des associations à Laigné-en-belin, le téléthon à Laigné-en-belin, pour inciter les citoyens à participer d'une année sur l'autre ou à programmer leur participation

**Communiquer sur ces évènements qui proposent les ateliers de réparation**

- Création d'une campagne de communication avec l'aide de la CdC sur les événements organisés avec indication de l'atelier repair café
- Diffusion des supports de communication sur le site internet de la CdC, sur les réseaux sociaux et dans le magazine communautaire. Affichage à l'hôtel communautaire et dans les déchèteries.
- Relais auprès des communes pour diffusion sur les panneaux lumineux communaux, sur les sites internet des communes et pour affichage dans les mairies

**Animer les ateliers de réparation**

- Aménagement d'un espace dédié à l'atelier de réparation avec l'aide de la CdC : tables, chaises, coffret électrique
- Installation par les bénévoles - au nombre de 4 à 8 suivant les événements - de leur matériel de réparation
- Accueil des usagers et proposition de cafés
- Analyse et réparation des objets apportés durant 3 à 4 heures
- Proposer un questionnaire aux participants pour mesurer l'efficacité de la campagne de communication, le contenu de l'atelier, recueillir leurs idées et avis, etc...

**Quantifier les impacts de la campagne de communication et la participation aux ateliers repair café**

- Faire un bilan quantifiable des personnes informées de l'événement et du repair café, notamment via les supports de communication numériques par exemple
- Faire un bilan du nombre de participants par atelier de réparation et/ou des appareils diagnostiqués et/ou réparés par atelier
- Analyser les retours de questionnaires
- Mettre en place des actions correctives si nécessaires pour favoriser plus de participations

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Équipe technique pour l'installation logistique sur l'évènement	Coffret électrique	

**g) AXE 7 – Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable**

AXE 7 Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable				
<b>Fiche action</b>	7.3 Limiter l'usage de produits fortement générateurs de déchets			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
<p>1. Informer les professionnels à l'occasion de réunions de travail, de salons professionnels, de l'intérêt des couches lavables et de la faisabilité en milieu d'accueil (illustrer par des retours d'expérience)</p> <p>2. Organiser des visites ou des rencontres avec d'autres professionnels (ou particuliers) utilisant des couches lavables</p>				
<b>Public cible</b> Personnel des crèches de la CdC	<b>Pilotage</b> Service petite enfance	<b>Indicateurs</b> <input checked="" type="checkbox"/> Estimation du gisement de déchets évités par l'utilisation de couches jetables/multi-accueil <input checked="" type="checkbox"/> Descriptifs et programmes des évènements proposés <input checked="" type="checkbox"/> Nombre de participants/évènement <input checked="" type="checkbox"/> Nombre de kits couches lavables prêtés/an		
<b>Objectifs</b>  <b>Objectifs qualitatifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les professionnels de la Petite Enfance à l'utilisation des couches lavables en structure d'accueil collectif</li> <li>• Permettre des échanges de pratiques afin de « convaincre » les professionnels des crèches de la faisabilité de la mise en place de couches lavables en EAJE</li> <li>• Déployer l'utilisation des couches lavables vers d'autres acteurs du territoires : assistantes maternelles, familles.</li> </ul> <b>Objectif quantitatif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre l'utilisation des couches lavables sur la 3ème crèche du territoire de la CdC et pérenniser la démarche sur les établissements les utilisant déjà</li> </ul>	<b>Temporalité</b>  2025-2026			
		<b>Partenaires</b>  Crèches de territoires voisins		
		<b>Public cible complémentaire</b>  Assistantes maternelles Familles du territoire		
<b>Déroulé de l'action</b>				
<b>Actions réalisées en amont et déjà menées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation du projet "couches lavables" en septembre 2022 qui s'est déployé par :</li> <li>- Une visite des crèches sur les territoires voisins pour échanger sur leurs pratiques et organisation ;</li> </ul>				

- La mise en place de réunions de travail avec différents fournisseurs de couches lavables pour appréhender au mieux cette nouvelle technique et prévoir le matériel nécessaire à l'utilisation de couches lavables en multi-accueil ;
  - Mise en oeuvre de phases d'expérimentation avec :
- L'organisation de "vis ma vie" sur les structures du territoire pour étendre la mise en place de couches lavables sur l'ensemble des EAJE ;
  - Des Points réguliers organisés entre les équipes et la coordination Petite Enfance pour réajuster si besoin.
  - Passage des couches jetables aux couches lavables :
- En septembre 2023 pour la crèche d'Ecommoy ;
- En octobre 2024 pour la crèche de Laigné-en-Belin.

**Poursuivre le déploiement de la démarche sur la Communauté de communes**

- Lancer de la phase d'expérimentation du 3<sup>ème</sup> multi-accueil courant 2025 et aménagement d'un espace dédié au stockage et à l'entretien des couches lavables afin d'améliorer la gestion du linge ;
- Organiser d'un ou plusieurs évènements pour déployer l'utilisation des couches lavables :
- Des sessions de formation à l'utilisation des couches lavables avec atelier de partage d'expérience
- Une semaine Petite Enfance avec un forum où les couches lavables seraient « mises à l'honneur »
- Faciliter l'utilisation des couches lavables aux familles du territoire par le prêt de kits

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans	Minibus Matériel pour forum	Coût pour remplacement des professionnels lors des visites ou rencontres Prestations d'animation du forum Coût d'achat des kits à prêter aux familles Coût d'équipement de la 3 <sup>ème</sup> crèche (10 000€)

<b>AXE 7</b> <b>Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable</b>				
<b>Fiche action</b>	7.3 Limiter l'usage de produits fortement générateurs de déchets			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>				
3. Soutenir techniquement et/ou financièrement des projets visant à utiliser des couches lavables en multi-accueil, à la maternité, voire en maison de retraite ; évaluer les impacts environnementaux et socio-économiques des projets pilotes				
<b>Public cible</b>  Professionnels publics et privés de la petite enfance et du secteur médico-social	<b>Pilotage</b>  Service petite enfance	<b>Indicateurs</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bilan de l'analyse d'impacts		
<b>Objectifs</b>  <b>Objectif quantitatif</b> Optimiser la mise en œuvre de l'usage des couches lavables en EAJE d'un point de vue : - économique - social - écologique		<b>Temporalité</b>  2025-2026		
		<b>Partenaires</b>		
		<b>Public cible complémentaire</b>		
<b>Déroulé de l'action</b>				

**Évaluer les impacts de l'usage des couches lavables versus couches jetables en comparant les bénéfices et inconvénients :**

- D'un point de vue économique : coût d'achat et d'usage des couches lavables versus nombre de couches jetables nécessaires + coût d'entretien des couches lavables versus coût de collecte et traitement des couches jetables, masse salariale supplémentaire nécessaire à la mise en place des couches lavables et/ou l'entretien des couches lavables
- D'un point de vue social au travers d'entretiens des personnels usagers (perception de la pratique, charge de travail, image renvoyée)
- D'un point de vue écologique par le lien avec les différents dispositifs/contrats et/ou compétences de la communauté de communes auquel ce projet participe (exemple: Plan climat, PLPDMA dans le cadre de la compétence déchet, projet de territoire, compétence développement économique, etc)

**Tirer des enseignements de cette analyse et définir des actions d'amélioration à mettre en oeuvre**

Exemple : gestion centralisée de l'entretien des couches lavables

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargée de mission économie circulaire du Pays du Mans		